

## Newsletter n. 13 (février 2009 - octobre 2009)

### REUNIONS STATUTAIRES DE LA CFU :

---

Du fait des réorganisations des ministères dans le cadre de la réforme de l'Etat en cours, le Comité Mixte de Coordination n'a pas lieu en 2009. Une réunion française et une réunion UNESCO ont permis de faire le point sur les actions 2008 et de proposer un programme pour 2009, qui est en cours de validation.

- La Délégation permanente française auprès de l'UNESCO a présidé, le 12 mars 2009, la réunion de bilan de la Convention France-UNESCO qui a permis de présenter les réalisations aux principaux partenaires institutionnels français : le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), l'Agence Française de Développement (AFD).

S. Ex. Mme Catherine Colonna, qui a présidé la réunion, a ainsi pu réitérer l'intérêt de la CFU comme instrument au service de la politique multilatérale de la France. L'expérience française en matière de patrimoine et de culture est reconnue dans le cadre de la Convention de 1972 sur le patrimoine mondial et de la Convention de 2005 sur la diversité culturelle. Il est important de faire fructifier ce savoir faire.

Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer les échanges et la communication sur les projets qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, à travers notre réseau, afin de permettre de renforcer la mise en valeur des actions françaises.

Les 25 projets mis en œuvre en 2008 ont été brièvement passés en revue et les perspectives pour 2009 ont été évoquées.

- Le Service des relations extérieures (ERC) de l'UNESCO a organisé le 19 mai 2009 une réunion de bilan technique et financier des fonds en dépôts français. Dans ce cadre les activités de la CFU ont été évoquées par M. Debonnet, Chef de l'Unité des projets spéciaux du Centre du Patrimoine mondial et Secrétaire pour l'UNESCO de la CFU. L'UNESCO reconnaît à la CFU une valeur d'exemplarité aussi bien dans son mode de fonctionnement que dans ses objectifs. M. Debonnet souligne également l'effet catalytique de la Convention, et rappelle qu'en dix ans de fonctionnement, au delà de sa contribution directe, la CFU a permis de mobiliser des fonds très conséquents.

Mme Isabelle Longuet, Secrétaire pour la France de la CFU, insiste sur l'importance à la fois des projets et des partenaires impliqués, car il s'agit de deux éléments déterminants dans la mise en œuvre de la Convention.

Le dixième anniversaire de la CFU, ainsi que la réorganisation des ministères français toujours en cours, sont l'occasion de faire le bilan et de revoir les priorités et axes d'intervention.

Les fiches bilan des actions 2008 sont disponibles sur la page de la CFU à l'adresse : <http://whc.unesco.org/fr/cfu>.

## **ACTUALITES SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS CFU :**

---

### **\* PUBLICATION DE LA BROCHURE « CONVENTION FRANCE-UNESCO POUR LE PATRIMOINE, 10 ANS ».**

Selon le souhait exprimé par S. Ex. Mme Colonna, Ambassadeur, Déléguée permanent de la France auprès de l'UNESCO, une brochure a été produite à l'occasion des dix ans de la Convention France-UNESCO. Cette publication a été distribuée lors de la trente-troisième session du Comité du patrimoine mondial (Séville, Espagne, 22 - 30 juin 2009) et elle est depuis téléchargeable sur le site du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/activites/589/>).

Après une brève présentation du dispositif d'appui aux actions de l'UNESCO mis en place par le Gouvernement français en 1999 (Convention signée en 1997, opérationnelle depuis 1999), la brochure présente quelques actions selon deux grands domaines d'activités :

- le soutien à la Convention du patrimoine mondial à travers l'assistance préparatoire aux dossiers de nomination, d'un côté et le suivi de l'état de conservation des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'autre ;
- les projets thématiques, qui intègrent la réflexion sur le patrimoine dans une approche plus large telle que le développement territorial et urbain, les Objectifs du millénaire, la réduction de la pauvreté etc.

Pour chaque projet présenté, un témoignage a été recueilli, qui donne la parole aux professionnels et partenaires directement impliqués dans la réalisation des actions.

Une liste de projets mis en œuvre ou soutenus dans la décennie 1999 – 2009 donne une idée de l'ampleur des interventions et de la diversité des patrimoines qui ont été abordés grâce aux activités de la CFU. L'effet de levier de ce dispositif de coopération a permis en dix ans, sur un budget d'environ 3,3 millions €, de mobiliser plus de 18 millions €.

Enfin la publication permet de remercier les nombreux partenaires financiers et techniques en France ainsi que toutes les institutions et organismes des pays bénéficiaires des projets : ils ont, chacun à leur niveau et dans leurs champs d'expertise, contribué à la réussite des projets et fait émerger un réseau de compétences et de solidarités en faveur du patrimoine.

### **\* SAINT LOUIS DU SENEGAL : MISSION DE SUIVI REACTIF. 14-20 FEVRIER 2009.**

A la demande du Comité du patrimoine mondial, l'Etat du Sénégal a accueilli une mission de suivi réactif du 14 au 20 février 2009. Cette mission conjointe UNESCO-ICOMOS-ICCROM a également été accompagnée d'un expert, M. Alain Coulon, architecte-urbaniste de l'Etat, mis à disposition dans le cadre de la CFU et qui suit depuis plusieurs années l'évolution du site de Saint-Louis. La mission a constaté que le bien se dégrade de moins en moins ; même si la mise en œuvre du PSMV n'est pas complètement effective, les nombreuses dispositions juridiques qui ont été prises (comme la création d'un Comité de sauvegarde) démontrent les avancées qui verront la réglementation mieux appliquée à Saint Louis.

Dans ce contexte, il est fondamental de continuer à appuyer les autorités sénégalaises pour une meilleure concertation entre les différents niveaux de compétences (notamment Etat, ville) ainsi que de veiller à une bonne concertation des acteurs internationaux déjà présents sur le site (notamment coopération espagnole, belge et française).

La nouvelle municipalité prévoit un atelier de formation au plan de sauvegarde fin octobre 2009 à l'attention des élus, techniciens et services déconcentrés. La Ville de Saint-Louis souhaite par ailleurs obtenir un soutien technique dans le cadre du développement touristique de la région de Saint-Louis financé par l'AFD. Ce projet centré sur le développement économique et l'activité touristique dépasse largement la simple question touristique et envisage de prendre en compte des éléments de mise en valeur patrimoniale et urbaine, des questions d'assainissement et également les questions relatives à la pêche.

Enfin, la Ville de Saint-Louis, dans le souci de se doter des outils de gestion à l'échelle de la commune, souhaite accueillir à Saint-Louis une session des ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise afin de revoir la stratégie de développement territorial de la commune.

**\* « NIGER - LOIRE : GOUVERNANCE ET CULTURE ». PROJET EUROPEEN.**

Le projet « Niger-Loire : Gouvernance et Culture » se poursuit au Mali :

- Les travaux de restauration du port de Mopti (réfection du quai) ont été réalisés en juin-juillet 2009, et seront inaugurés en présence du Ministre de l'Environnement le 12 décembre 2009. Un atelier se tiendra les 10-11 décembre 2009 pour élaborer un projet de réhabilitation plus large de l'espace portuaire.
- Les études préalables à la mise en place d'un système d'adduction d'eau à Moribabougou sont finalisées et la commune a choisi l'option des forages (contre celle d'une station de traitement). Une demande de subvention a été déposée par la Commune des Ponts de Cé (partenaire de Moribabougou) auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation des études hydro-géologiques et des forages de reconnaissance. Le projet sera réalisé en partenariat avec Angers Loire Métropole et Aquassistance.
- A Djenné, des matériels d'assainissement ont été livrés à la commune et au GIE Korendi en juillet 2009 (charrettes et ânes). Une décharge de transit a été localisée à la sortie de la ville et est en cours d'aménagement. Le site de la décharge finale a été identifié à 5 kilomètres au Nord et une étude de faisabilité sera lancée en 2010 pour son aménagement.
- Le site de regroupement des teinturières a été identifié en rive droite de Bamako (commune 6). Un atelier sera organisé fin novembre, en présence d'un expert du traitement des effluents de teinture de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pour débattre des résultats des études sur les procédés pré-traitement et des propositions d'aménagement du site.
- Une nouvelle promotion du DESS « Décentralisation et Ingénierie du Développement » est en cours de recrutement, en vue d'une réédition des options de spécialisation Patrimoine et Environnement en 2010.
- Les enquêtes sur le patrimoine culturel lié au fleuve sont finalisées et en cours de chargement sur la plateforme internet du projet. Une réflexion est engagée pour l'exploitation et la mise en forme des contenus.
- Les enquêtes sur l'anthropologie de l'eau (Université de Bamako/FLASH) sont finalisées et les mémoires en cours de rédaction. Le site NETWA du centre sur l'anthropologie de l'eau est en construction et sera finalisé en décembre 2009. Un séminaire international est prévu en février 2010 pour présenter les résultats.

**\* TOURISME ET PATRIMOINE MONDIAL : GROUPE DE TRAVAIL FRANÇAIS.**

La Convention France-UNESCO participe aux travaux de l'Initiative Patrimoine et Tourisme Durable, mis en œuvre par le secteur de la culture de l'UNESCO et le Centre du Patrimoine Mondial. Dans ce cadre, un petit groupe de travail animé par M. Valéry Patin, Professeur à la Sorbonne et expert du tourisme culturel et rassemblant des gestionnaires de sites français du patrimoine mondial (Val de Loire, Pont du Gard, Provins, Le Havre), le Centre des Monuments Nationaux, des représentants de voyagistes spécialisés (Arts et Vie), les Grands sites de France, le Comité Régional du Tourisme d'Ile-de-France et le musée d'Orsay, s'est réuni en avril pour la deuxième fois au Ministère de la culture et de la communication.

En complément à la réflexion au niveau international, la réflexion française a porté sur les thématiques retenues à l'occasion du séminaire d'Arc et Sénans :

- transmettre les valeurs universelles du patrimoine mondial,
- gérer les visiteurs dans les sites et à proximité des sites,
- faire participer les communautés locales à la mise en valeur du patrimoine,
- favoriser le rôle économique et social du patrimoine dans le développement local et améliorer le financement des sites et des monuments.

Chacun a pu présenter sa compréhension des thèmes et les savoir-faire qu'il mettait en œuvre pour leur donner une dimension concrète. La synthèse de ces travaux sera transmise aux animateurs de l'initiative Patrimoine et Tourisme Durable (M. Hervé Barré et M. Art Pedersen). Elle pourra être consultée sur la page de la Convention France-UNESCO à partir de novembre prochain.

**\* FORMATION INTERNATIONALE A DESTINATION DES GESTIONNAIRES DE SITES PATRIMONIAUX. CLUNY, 22 AU 28 MARS 2009.**

En collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, et avec la participation de la Convention France-UNESCO, le Centre Arts et Métiers ParisTech de Cluny a accueilli pour une deuxième fois (après une première édition en 2007) 20 participants du monde entier, tous professionnels, francophones, gestionnaires de sites patrimoniaux.

Le cycle de formation sur l'avenir des sites patrimoniaux est organisé conjointement avec le Centre archéologique européen de Bibracte et en partenariat avec l'Université de Bourgogne et le Centre des Monuments Nationaux. Il s'inscrit dans le contexte plus large des Formations Patrimoine développées au Centre Arts et Métiers ParisTech de Cluny : Filière Bâtiment et Patrimoine, Mastère spécialisé « Technologie, Culture et Patrimoine », Plateforme de recherche GUNZO et l'Évènement « Cluny 2010 ».

Le stage intensif d'une semaine a été constitué par de nombreuses interventions animées par des formateurs/experts, par des études de cas concrètes, des visites sur le terrain et des ateliers de travail.

De nombreux partenaires ont participé et soutenu le projet : la Commission Nationale française pour l'UNESCO, le Réseau des Grands sites de France, la section française d'ICOMOS, The Governing Body of Suomenlinna (Direction d'Aménagement de Suomenlinna, Finlande, site inscrit sur la liste du patrimoine mondial), l'association Vocations Patrimoine (AVP), la Fédération des sites clunisiens et la Mairie de Cluny.

**\* ATELIER "PAYSAGES URBAINS HISTORIQUES ". BORDEAUX, 7-8 JUIN 2009.**

Dans le contexte du travail mené par l'UNESCO sur l'élaboration d'une nouvelle Recommandation internationale sur la question urbaine, une réunion d'experts français sur les « paysages urbains historiques » s'est tenue les 8 et 9 juin 2009.

Ces journées, accueillies par la Ville de Bordeaux, étaient organisées par la CFU et ICOMOS France, en partenariat avec l'Association Nationale des Architectes des bâtiments de France, l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire & des Villes à Secteurs Sauvegardés (ANVPAH/VSS), avec le soutien de la Direction de l'architecture et du patrimoine (Ministère de la culture et communication). L'ambition de ces journées était d'enrichir le débat international en construisant une réflexion pluridisciplinaire et en proposant une position française sur la notion de paysage urbain historique et dans le domaine de la conservation et de l'aménagement de la ville.

La première journée de travail, le 8 juin, a débuté par des présentations pour caler le contexte et préciser les enjeux, puis quatre ateliers se sont tenus sur les thèmes suivants : Identification du paysage urbain historique ; Connaissance historique : production et partage ; Préservation des paysages urbains historiques et mutations contemporaines ; Facteurs socio-économiques et culturels des paysages urbains historiques. Le 9 juin matin a été consacré à la restitution des travaux et à un débat en plénière.

Plus d'une centaine de personnes ont participé aux journées d'étude, chercheurs et universitaires, urbanistes, architectes, paysagistes, économistes et historiens, élus et représentants des ministères ou des institutions en charge de la conservation du patrimoine.

Ces journées ont reçu un accueil très favorable de la part des intervenants et participants, la problématique abordée correspondant à une véritable attente dans la communauté des professionnels français concernés par la conservation urbaine.

Des actes sont en cours de publication et seront bientôt disponibles sur la page de la CFU ainsi que sur les sites d'ICOMOS France et de l'ANVPAH/VSS.

**\* APPUI A L'ELABORATION D'UN MANUEL DE BONNES PRATIQUES SUR LA CONSERVATION URBAINE, EN COLLABORATION AVEC L'ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL (OVPM). PRESENTATION A QUITO.**

Un rapport d'étape sur l'élaboration du manuel des bonnes pratiques sur la conservation urbaine a été présenté à l'occasion du 10e Congrès de l'OVPM, Quito, capitale de l'Equateur, du 8 au 11 septembre 2009. Le projet est animé par un Comité de pilotage coordonné par la Ville de Lyon avec la participation du secrétariat général de l'OVPM, du Centre du patrimoine mondial, de la CFU, de Culture patrimoine et développement et du Getty conservation Institute (voir newsletters précédentes). La démarche consiste à solliciter auprès des villes membres une contribution sur une ou plusieurs réalisations exemplaires de manière à pouvoir en comprendre concrètement le processus opérationnel et le décrire de manière pratique.

La réalisation de la publication permet de créer une dynamique au sein de l'organisation pour cumuler les expériences, capitaliser les savoir-faire, consolider la valorisation du patrimoine, construire des partenariats de ville à ville en contribuant au débat mondial sur la gestion des villes historiques et le développement durable.

La présentation s'est déroulée en quatre temps : une table ronde avec les représentants du comité de pilotage ; une présentation du projet par Bruno DELAS, directeur de la mission site historique de la ville de Lyon ; une table ronde avec des élus représentant des villes contributrices au projet (Bordeaux, Lamu, Quito, Regensburg, Ubeda) et animée par Serge VIAU, directeur général de la ville de Québec, et enfin un débat avec la salle. Devant l'intérêt du public face à la démarche, le projet est amené à se poursuivre et à prendre de l'ampleur.

Le prochain Comité de pilotage se tiendra le 9 novembre 2009, au Centre du patrimoine mondial. Le 10 novembre, le Centre du patrimoine mondial, l'OVPM, l'ICOMOS, l'ICCORM, le Getty conservation Institute, organisent une réunion d'une journée pour faire le point en interne sur les projets en cours sur la conservation urbaine développés par ces différentes institutions.

**\* RENCONTRES DE L'ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL (ABFPM). REIMS, 1ER – 2 OCTOBRE.**

A l'invitation de Mme A. Hazan, Maire de Reims et Présidente de « Reims Métropole » et de M. Yves Dauge, Sénateur d'Indre & Loire, Président de l'ANBPM, les septièmes rencontres des biens français du patrimoine mondial ont eu lieu les 1er et 2 octobre 2009 à Reims. La thématique abordée cette année a été « gestion du bien et projet de territoire » à travers deux sessions - « patrimoine et territoire » et « projet urbain et prise en compte des enjeux patrimoniaux » - et une table ronde finale animée par M. Raphaël Gastebois, Chef du SDAP de la Marne. Une vingtaine de sites déjà inscrits étaient représentés ainsi que des biens candidats à l'inscription.

La journée du 2 octobre a été dédiée plus spécifiquement à l'Assemblée Générale de l'association et a permis de rendre compte des activités en cours et des perspectives futures. Une permanente à temps partiel a été recrutée par l'association, il s'agit de Mme Chloé Campo de Montauzon, qui reste à temps partiel Conseillère technique à la Mission Val de Loire. Un point sur les activités internationales de l'Association a été présenté par M. Bruno Delas, notamment sur le travail en cours avec l'OVPM (voir plus haut) et sur le recensement des autres associations nationales des biens du patrimoine mondial actives en Europe.

Dans les suites du travail engagé sur les questions urbaines, une étude sur les villes historiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en France, et les outils réglementaires opérationnels de leur gestion, a été confiée à l'ANBPM.

Une trame de plan de gestion a été définie et sera testée à partir de l'année prochaine sur un certain nombre de biens (Pont du Gard, Arles, Lyon, Val de Loire, Bordeaux, Saint Emilion, Reims et Besançon).

Il a été acté également qu'une charte d'engagement entre Etat, collectivité(s) territoriale(s) et gestionnaire(s) du bien patrimoine mondial sera finalisée pour la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en mai à Besançon.

Plus d'information sur l'ABFPM sont disponibles sur la page de la CFU : <http://whc.unesco.org/fr/anbpm/>

## **FOCUS ON**

« Patrimoine culturel et développement local.  
Renforcement des capacités des autorités locales d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la protection et de la valorisation durables du patrimoine culturel »,  
*cofinancé par la Commission Européenne (CE)*

Dans le cadre du travail engagé depuis 2003 (Africités 3, Yaoundé) en faveur des collectivités locales africaines sur la thématique du patrimoine (voir newsletters précédentes), la CFU a participé à la rédaction du projet de formation « Patrimoine culturel et développement local. Renforcement des capacités des autorités locales d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la protection et de la valorisation durables du patrimoine culturel », porté par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et soumis à la CE en mai 2009.

Le projet a obtenu un cofinancement européen pour un budget global d'environ 900.000 € sur trois ans. Il s'adresse à cinq pays cibles (Mauritanie, Mali, Bénin, Sénégal et Cap Vert) et compte comme partenaires des collectivités locales ou leurs associations (Partenariat pour le Développement Municipal, associations nationales de collectivités locales des pays cibles, ville de Bamako, ville de Nouakchott, ville de Praia, ville de Grand Bassam), des professionnels de la formation (Craterre ENSAG, l'Ecole du Patrimoine Africain, l'Institut d'Etudes Supérieures Professionnelles de Mauritanie, l'Université de Bamako, l'Institut supérieur des Arts et Cultures de Dakar) et des institutions nationales (Directions nationales du patrimoine des pays cibles).

Il prévoit l'organisation de quatre sessions de sensibilisation et deux ateliers d'échange pour les élus, ainsi que quatre sessions de formation et deux cours d'approfondissement pour les techniciens municipaux. A cela s'ajoute un volet « approfondissement de la connaissance », qui permettra de cadrer les contenus de formations au début du projet, et un volet « diffusion communication » sur le projet et ses enjeux.

Ce projet répond à une exigence clairement exprimée par les élus africains lors des sessions spéciales sur le patrimoine organisées par le Centre du patrimoine mondial dans le cadre des Sommets Africités, et réitérée lors de la 22ème Assemblée générale de l'AIMF à Hué en 2007 par près de 300 maires et représentants des villes francophones et de leurs associations.

Il est également complémentaire du travail d'Africa 2009, que, depuis 10 ans, permet de former les professionnels africains des Directions du patrimoine. Pour capitaliser les acquis d'Africa 2009, la première formation test « Patrimoine culturel et développement local » qui avait eu lieu en novembre 2008 à Porto Novo au Bénin à l'attention des élus du Bénin, du Togo et du Burkina Faso, avait été organisée conjointement avec le 10ème séminaire des Directeurs du patrimoine culturel du programme Africa 2009. Au niveau méthodologique, les conclusions de la formation à Porto-Novo ont été intégrées dans le projet européen et notamment :

- l'organisation des ateliers de sensibilisation sur une base nationale (pour traiter les thématiques propres à chaque pays) puis l'élargissement à des séminaires d'échange régionaux.
- le maintien d'une approche multi acteurs, atteinte au Bénin à travers la participation des Directeurs du patrimoine à une partie de la formation, qui a été saluée par les participants.

La proposition de projet auprès de l'Union européenne a pris forme, avec le but de développer plus en profondeur cette phase expérimentale et de l'élargir pour la suite sur l'ensemble de l'Afrique francophone et du Continent africain.

La mise en œuvre du projet de formation débutera à en janvier 2010 (après la signature du contrat avec la CE). La CFU participera à la coordination des opérations aux côtés de l'AIMF, chef de file du projet.

## **MISSIONS ET REUNIONS A VENIR :**

---

### **\* ATELIER FLEUVES ET PATRIMOINES. PARIS, SENAT, 2 NOVEMBRE 2009.**

Une réunion d'échanges sera organisée et accueillie par le Sénat dans le cadre de la CFU le 2 novembre 2009 sur le thème « Fleuves et patrimoines ». L'objectif est d'échanger sur les cultures du fleuve et leur valorisation patrimoniale, mais également sur la prise en compte croissante des problématiques culturelles dans les projets d'aménagements hydrauliques ou urbains.

La rencontre regroupera des collectivités locales impliquées dans des coopérations de fleuve à fleuve, des universités engagées dans des travaux de recherche dans différentes disciplines (paysage, géographie, anthropologie, aménagement) ; des acteurs et professionnels de l'aménagement, et des représentants de l'UNESCO (secteurs Culture et secteur Sciences). Elle mettra en regard des expériences menées sur des fleuves d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, et notamment le projet « Niger-Loire : Gouvernance et Culture », actuellement en cours au Mali, qui est une concrétisation de cette démarche. La rencontre sera animée par M. Erik Orsenna.

### **\* REUNION D'EXPERTS « PASTORALISME MEDITERRANEEN : PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER & DEVELOPPEMENT DURABLE ». TIRANA, ALBANIE, 12 AU 14 NOVEMBRE 2009.**

Le réseau constitué lors de la réunion thématique d'experts sur « les paysages culturels évolutifs liés à l'agropastoralisme méditerranéen » (Meyrueis, septembre 2007) se réunira à Tirana (Albanie) du 12 au 14 novembre 2009.

Cette réunion est organisée par le Ministère de l'Agriculture d'Albanie, l'Université Européenne de Tirana, Albanie, avec le soutien du Centre du patrimoine mondial et des ministères français (MEEDDEM et MCC) ainsi que du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes/Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM/IAM-M).

L'objectif est d'identifier les caractères culturels et patrimoniaux de l'agro pastoralisme, les critères des Orientations à utiliser et les sites susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le but est également de préparer un cadre thématique et d'encourager la collaboration entre les pays intéressés.

Le programme du séminaire sera bientôt disponible sur le site de la CFU.

### **\* REUNION SUR L'INITIATIVE PAYSAGES URBAINS HISTORIQUES DU CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL. ZANZIBAR, 30 NOVEMBRE -3 DECEMBRE 2009.**

Avec l'accroissement des difficultés de gestion et de conservation des sites du patrimoine mondial urbains dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a engagé une réflexion sur la conservation urbaine et l'aménagement durable à travers la notion de paysage urbain historique, en vue d'élaborer une nouvelle recommandation internationale sur les paysages urbains historiques.

A cette fin, le Centre du patrimoine mondial a organisé depuis 2006 un ensemble d'ateliers d'experts et de consultations par régions du monde, pour faire le point sur la question du patrimoine urbain et de l'urbanisme ou planification culturaliste, réfléchir sur les définitions et concepts, identifier les changements et enjeux principaux, les outils et stratégies.

Dans ce contexte, du 30 novembre au 3 décembre prochain, le Centre du patrimoine mondial organise avec le soutien des Pays-Bas et en coopération avec la Stone Town Conservation and Development Authority (STCDA) de Zanzibar et le Ministère de l'eau de la construction de l'énergie de Tanzanie un atelier sur les paysages urbains historiques et la question de la conservation urbaine en Afrique. Les résultats de cet atelier alimenteront la réflexion générale, à laquelle la CFU apporte son soutien technique.

Le principe d'une recommandation sur les paysages urbains historiques a été approuvé par la Conférence Générale de l'UNESCO le 15 octobre 2009. Cette recommandation viendra renforcer et actualiser les textes de références élaborés dans les années 1970/80. Les Etats membres ont également approuvé à cette occasion l'organisation d'une réunion d'experts qui travaillerait sur le contenu d'une Recommandation, et ont demandé une réunion inter gouvernementale pour élaborer et valider un texte normatif.

**\* 30EME RENCONTRES NATIONALES DES AGENCES D'URBANISME. NANCY, 2-4 DECEMBRE 2009.**

La CFU participera à la 30<sup>ème</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme (AFNAU), qui se tiendra à Nancy les 2-4 décembre 2009 et plus particulièrement à la session spéciale du vendredi 4 décembre sur « Le patrimoine mondial de l'UNESCO, un atout de développement pour les villes européennes? ». Les journées de l'AFNAU se dérouleront en même temps que la 8<sup>ème</sup> biennale des villes européennes et des urbanistes.

**\* SESSION SPECIALE « PATRIMOINES ET DEVELOPPEMENT : LA DIVERSITE COMME ALTERNATIVE » DANS LE CADRE DU SOMMET AFRICITES V. MARRAKECH (MAROC), 18 DECEMBRE 2009.**

Sur l'invitation de M. Jean-Pierre Elong M'Bassi, Secrétaire générale de Cites et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, cette session spéciale sera organisée par le Centre du patrimoine mondial – Secteur de la culture de l'UNESCO, avec le soutien de la Convention France-UNESCO, en collaboration avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Les Sommets Africités, organisés tous les trois ans alternativement dans les différentes régions d'Afrique, sont un événement d'envergure mondiale. Ils constituent un temps fort dans l'impulsion du processus de décentralisation en Afrique, et dans la réflexion sur la place et le rôle des gouvernements locaux dans la gouvernance et le développement des pays africains ; ils sont un moment privilégié d'évaluation de la mise en œuvre des politiques et des programmes de coopération. 5.000 délégués sont attendus au Sommet : décideurs politiques – Présidents, Ministres, Maires - provenant de 53 pays africains ; les agences de développement international, les représentants des ONGs actives en Afrique...

Après l'introduction de la thématique du patrimoine urbain au cours du sommet panafricain des collectivités locales en 2003 et l'élargissement à son territoire d'influence en 2006, la question abordée en décembre 2009 sera celle de la diversité des modèles de développement sur une base patrimoniale qui peuvent être développés par les décideurs locaux.

Cette réflexion permet de se relier à la thématique globale du Sommet, qui est la réponse des collectivités en Afrique à la crise globale, et de souligner la place que la culture et le patrimoine ont à jouer dans la conjoncture actuelle.

La session sera également l'occasion de présenter les actions entreprises par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la réalisation des engagements pris lors des Sommets précédents (mise en place de programmes de formation à l'attention des collectivités africaines, assistance au rééquilibrage de la Liste du patrimoine mondial en faveur de l'Afrique, développement de la méthodologie d'intervention sur le patrimoine naturel et culturel à travers le programme « fleuves et patrimoine ») ainsi que de rendre compte de l'Initiative actuellement en cours sur les paysages urbains historiques et leur conservation.

\*\*\*

Pour plus d'informations sur la Convention France-UNESCO vous pouvez consulter le site Internet de l'UNESCO à la page : <http://whc.unesco.org/fr/cfu/>

Si vous ne souhaitez pas recevoir les messages de cette liste de diffusion, nous vous prions de vous manifester en écrivant à : [a.ardesi@unesco.org](mailto:a.ardesi@unesco.org)